

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- S'assurer que le moteur est arrêté avant d'effectuer un entretien ou une réparation. Ceci aidera à éliminer certains risques:
 - * **Intoxication par l'oxyde de carbone des gaz d'échappement.**
Avant de faire tourner le moteur, toujours s'assurer que l'aération est suffisante.
 - * **Brûlures par des pièces chaudes de la moto.**
Attendre que le moteur et le pot d'échappement soient froids avant de les toucher.
 - * **Blessures par des pièces en mouvement.**
Ne faire tourner le moteur que si cela est indiqué dans le manuel.
- Lire les instructions avant de commencer et s'assurer que l'on dispose des outils et compétences nécessaires.
- Pour éviter que la moto ne puisse se renverser, stationner sur un sol ferme et plat. Utiliser la béquille lateral ou un support spécial pour la soutenir.

- Pour réduire les risques de feu ou d'explosion, être prudent lorsqu'on travaille près de l'essence ou de batteries. N'utiliser que des solvants ininflammables: jamais d'essence pour le nettoyage des pièces. Ne pas utiliser de cigarettes, étincelles et flammes à proximité de la batterie et des pièces du circuit d'alimentation en carburant.

Ne pas oublier que c'est le concessionnaire Honda qui connaît le mieux la moto et qu'il est parfaitement outillé pour son entretien et sa réparation.

Pour assurer la meilleure qualité et la fiabilité, n'utiliser que des pièces neuves Honda d'origine ou leur équivalent pour les réparations et le remplacement.

PROGRAMME D'ENTRETIEN

A chaque révision, effectuer les "Contrôles avant l'utilisation (page 77)".

Les opérations ci-dessous demandent certaines connaissances mécaniques. Certaines d'entre elles (notamment celles indiquées par * et **) peuvent demander des informations plus techniques et un outillage particulier. Consulter le concessionnaire Honda.

- * Cet entretien doit être effectué par un concessionnaire Honda à moins que l'utilisateur ne dispose des outils et données d'entretien nécessaires et ne soit mécaniquement qualifié. Consulter le Manuel d'Atelier Officiel Honda.
- ** Par mesure de sécurité, il est recommandé de ne confier l'entretien de ces points qu'à un concessionnaire Honda.

Honda recommande de demander à votre concessionnaire Honda de faire un essai sur route de la motocyclette après chaque entretien périodique.

REMARQUE

- (1) Pour des kilométrages supérieurs, répéter à la fréquence indiquée.
- (2) Augmenter la fréquence de l'entretien si la moto est utilisée dans des zones excessivement humides ou poussiéreuses.
- (3) Augmenter la fréquence de l'entretien si la moto est souvent utilisée par temps pluvieux ou avec les gaz complètement ouverts.
- (4) Remplacer tous les 2 ans ou aux kilométrages indiqués, selon la condition survenant en premier. Le remplacement doit être effectué par un mécanicien expérimenté.